

LA RÉCONCILIATION

BRÈVE CONTRIBUTION À LA CATÉCHÈSE (032)

*EXTRAIT DU COURS SILOÉ LAUSANNE 2009 – 2012
(32.0) : SÉANCE DU 5 AVRIL 2011*

J.M. Brandt, Dr en théologie

SILOÉ LAUSANNE 2009 – 2012

(32.0) : SÉANCE DU 22 MARS 2011. LA RÉCONCILIATION

32.1 INTRODUCTION, REPÈRES, BUT, ENJEU

- *Introduction*

Ce qui compte le plus c'est de faire comprendre que dans le sacrement de la réconciliation, quel que soit le péché commis, si on le reconnaît humblement, et si l'on vient trouver avec confiance le prêtre confesseur, on fait toujours l'expérience de la joie pacificatrice du pardon de Dieu. [...] Lorsqu'on insiste seulement sur l'accusation des péchés, qui doit pourtant être là, et il faut aider les fidèles à en comprendre l'importance, on risque de reléguer au second plan ce qui est central, c'est la rencontre avec Dieu. **Ce n'est pas le péché qui est au cœur de la célébration sacramentelle, mais la miséricorde de Dieu, qui est infiniment plus grande que toute notre faute.**¹

Cette déclaration de Benoît XVI résume le sacrement de la *réconciliation* (*la confession*, jusqu'à Vatican II). Elle met en scène ses acteurs, leur rôle respectif, et indique le sens de leur action liturgique. Le pécheur, le prêtre, Dieu, tous trois sont en présence, qui agissent dans le but de rétablir le face-à-face entre Dieu et la créature qui s'est détournée de Lui. Le scénario parle de "*rencontre*" et de "*réconciliation*". Certes, pour la créature, il s'agit de reconnaître le péché dont elle est responsable, et sa gravité, qui sont une offense au Créateur, de sincèrement les regretter et de s'engager à ne pas récidiver. Cependant, l'enjeu n'est pas le péché, ni même sa gravité ou la culpabilité du pécheur, mais bien la célébration des *retrouvailles* dans le face-à-face mystérieux d'un amour infini qui pardonne et réconcilie.

Il s'agit d'une *conversion* aux conditions du Salut dans le face-à-face avec Dieu, en l'occurrence du renoncement à l'anéantissement par le Mal dans le face-à-face avec soi-même. La réconciliation est *retrouvailles* dans le sens qu'elle rétablit le rapport d'*imago Dei* de la créature, laquelle, redevenant le reflet de son Créateur, récupère, dans son rapport à la transcendance, son identité propre, celle dont le Créateur l'avait dotée. L'irruption de l'excès de l'amour divin dans le moi-centré de la créature, par la Grâce et le Pardon, accomplit son œuvre dans le respect et la dignité de cette créature qui conserve son libre-arbitre et sa liberté. C'est l'expression de l'amour-partage ou *communio*, et non pas de l'amour-possession.

La réconciliation renoue deux ordres dont l'irréductibilité fondamentale de l'un par rapport à l'autre est aggravée par le refus conscient, volontaire et répété de tout rapport de face-à-face entre deux êtres : Dieu dans la révélation de sa transcendance et la créature dans le refus de cette révélation. Benoît XVI, dans la déclaration ci-dessus, *centre* (on peut dire : "*conditionne*") l'acte de réconciliation

¹ Benoît XVI, 7 mars 2008 aux participants d'un cours organisé par la pénitence apostolique in DESTHIEUX Patrick, *La confession, enfin je comprends mieux !* Saint-Maurice, Editions Saint-Augustin, 2008. P. 7. (Nous soulignons en gras)

sur le processus liturgique², soulignant par là qu'il est un *sacrement*, soit un média qu'en l'occurrence Jésus le Christ mort sur la Croix et ressuscité a institué, à l'instar du baptême et de l'eucharistie.

- **Repères**

L'amour divin est infini. Son irruption dans le monde se fonde dans la liberté de la créature conditionnée par la finitude. Or le caractère sacramental de la réconciliation définit des repères destinés à orienter la pratique de la réconciliation et à en valider le sens. C'est le caractère à la fois médiateur et obligatoire du service (ou liturgie) qui valide un sacrement. Mais l'amour divin ne saurait être conditionné, fût-ce dans un sacrement, un dogme, une liturgie. En outre, la liturgie du sacrement de la réconciliation a subi au cours des siècles (et encore tout récemment) des changements significatifs. Il est donc nécessaire de fixer quels *repères* nous permettent d'identifier notre voie propre dans celle que balise l'Eglise en la matière.

Comme nous en avons l'habitude dans notre approche catéchétique, nous nous référerons en premier lieu au témoignage de l'*Ecriture* pour nous ressourcer à la Parole de réconciliation (cf. 32.2). Ensuite nous cadrerons notre démarche dans la tradition ecclésiale, notamment celle que reflète le catéchisme de l'Eglise catholique. Nous évoquerons un *sacrement en crise* (ch. 32.3), donnerons leur place aux définitions officielles (ch. 32.4), nous interrogerons sur les raisons d'être d'un sacrement de pénitence après le baptême (ch. 32.5).

Pour le lecteur qui souhaite approfondir sa connaissance d'une tradition mouvementée, nous retraçons l'historique du pardon (ch.32.6), abordons la théologie du sacrement de réconciliation (Ch. 32.7), décrivons la pratique et la liturgie du sacrement (32.8), aborderons la problématique de la définition du péché (32.9). Enfin, nous proposons une conclusion sur le *péché* en lien avec l'*amour divin* (Ch. 32.10).

Précisons d'entrée que, comme dans le baptême et l'eucharistie, la réconciliation catholique ne marque pas de différences essentielles avec l'orthodoxe.³ Nous n'ouvrons exceptionnellement pas, dans ce cas, sur l'œcuménisme, puisque les différences avec les mondes réformé et luthérien sont d'ordre sacramentel.

- **But**

Le but est de vivre en ce qui nous concerne, ici et maintenant, le sacrement de la réconciliation en le rendant aussi proche qu'il nous est possible du témoignage de Jésus le Christ mort sur la Croix et ressuscité, tout en faisant le point sur la tradition ecclésiale telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui.

- **Enjeu**

L'enjeu est de se faire une conviction personnelle sur le sacrement de la réconciliation⁴, sa pratique et son sens, tel que nous le vivons aujourd'hui dans la perspective du Salut.

² Du grec *λειτουργία*, service public ; sens encore validé chez les orthodoxes.

³ Cf. nos contributions 027 et 029 : l'eucharistie et le baptême

⁴ Nous abrègerons par «réconciliation»

32.2 LA RÉCONCILIATION A LA SOURCE DE L'ÉCRITURE

32.2.1 *Préambule*

La Révélation de la Foi dans la miséricorde divine est issue de la matrice juive. Les Juifs pratiquent encore et toujours le *Grand Pardon*, une fois l'an, à l'occasion des cérémonies du Yom Kippour marquées, après un jeûne de pénitence de 24 heures, de la sonnerie de trompe du *Shoar* (corne de bélier) qui expulse Satan et des lieux et des gens. Le *Grand pardon* s'entend sous la condition d'avoir préalablement pardonné à tous ses ennemis. La Foi dans le pardon divin réunit Juifs et chrétiens, mais pas la liturgie qui médiatise cette Foi.

31.2.2 *Le Pardon au plan du collectif de référence (rappel)*

Dans l'AT le problème de la destinée, ou la *question ultime* que pose l'état de finitude, trouve une forme de réponse originale avec l'Alliance. L'Alliance formalise le rapport sacré d'un Peuple avec son Seigneur, d'abord le plus puissant des dieux, puis l'Unique, par l'intermédiaire de patriarches, puis de souverains de droit divin, plus tard de prophètes porte-paroles de l'Éternel, enfin au niveau des individus, mais pris en tant que membres d'un collectif de référence.

C'est donc dans le rapport du *Peuple* élu avec Dieu qu'une *réponse ultime* est proposée (révélée), plutôt que dans le rapport de l'individu au Créateur, le rapport individuel existant cependant, mais à titre subsidiaire. En réalité, l'élection est ouverte dès la Genèse, soit dès la création du monde, à l'ensemble de l'humanité. Le couple adamique en effet fonde l'humanité tout entière dans sa condition de finitude et c'est l'humanité tout entière, qui, en tant que collectif universel de référence, éprouve le besoin identitaire d'une réponse à son questionnement ultime, et le trouve dans le naturel de sa quête spirituelle. C'est ainsi que, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la singularité juive exprime sa tension avec l'universalité du monde.

La condition de finitude, universelle ou singulière, trouve une justification dans la *faute* qui explique la souffrance et la mort du Peuple élu ou de toute créature. La faute, dans la dynamique de l'Alliance, génère une économie complexe qui met en jeu des ressources interactives : Révélation, responsabilité, culpabilité, remise en question, regret, promesse de conversion, honnêteté, amour infini. C'est un processus de civilisation (civile et politique) qui dépasse le plan de la finitude et qui vise, au-delà du collectif de référence, la réconciliation de toute créature avec son Créateur ; un processus qui tient compte de la personne humaine telle qu'elle est, avec ses forces et ses faiblesses, qui construit dans l'Espérance malgré ses chutes et rechutes. Un processus qui est œuvre de Foi dans l'Amour du Créateur pour son Peuple et pour sa créature, en dépit de leurs fautes, qui procèdent intrinsèquement de la qualité de finitude qui est la leur.

L'interpellation sur le *sens* de la souffrance et de la finitude est le germe de la spiritualité, de l'Espérance et de la Foi. Encore faut-il relier la souffrance à une *cause* qui maintienne la Foi. Pour le Peuple élu, la Foi dans le pardon est fondée dans la reconnaissance d'une culpabilité qui est la cause de la chute du Royaume terrestre et de la destruction du Temple, dont il fallut bien admettre qu'elles se produisirent sans violation de l'Alliance par l'Éternel. Reconnaître une culpabilité et rechercher une solution par le biais d'un collectif de référence dans un rapport structuré avec son Créateur (ce

que nous appelons «religion» depuis le XIXème siècle), revient à prendre ses responsabilités de créature et de croyant dans le cadre de la réalité de la vie communautaire. D'où la nécessité du pardon collectif.

Le travail qui construit le rapport avec le Créateur porte sur la relation avec autrui dans les deux dimensions de la *société* (le rapport éthique) et de la *Nation* (le rapport politique). Ce travail progresse dans l'AT vers l'immédiateté du rapport de la créature au Créateur, et donc vers les responsabilités coordonnées et solidaires du collectif de référence et des individus qui le composent. Ce travail de fondation se poursuit à la lumière pédagogique de la Révélation et avec l'aide de la Grâce (ou de la Bénédiction) divines. Il implique une capacité double, qui constitue l'une des spécificités des messages hébreu et juif :

- la capacité de se (et de tout) remettre en question, sauf la Foi, et de trouver des réponses dans le rapport avec le Créateur, en corrélation avec le rapport à autrui,
- la capacité de résilience dans le rapport d'écoute de la Révélation, au niveau de l'individu et du collectif de référence.

31.2.3 ***Le pardon au plan de l'individu (rappel)***

La capacité de se remettre en question implique un retour à la réalité de l'homme, qui est fait de poussière et qui retourne à la poussière : c'est vivre son *humilité* au sens propre. La capacité de résilience tient dans la proximité divine du pardon : c'est vivre dans la Foi et l'Espérance.

Le côté face de cette capacité est orienté vers les privilèges de l'Alliance et la promesse de bonheur ; le côté pile, vers les contraintes de l'Alliance et la possibilité de chute, rechute et anéantissement. Dans la tradition juive, l'individu sait que la responsabilité du choix entre l'une et l'autre orientation lui incombe au double plan de son collectif de référence et de son individualité. Or, les deux plans se situent en étroite corrélation : l'un influence l'autre et les deux bénéficient ou pâtissent l'un de l'autre. Dans l'adversité, l'individu se demande, naturellement, sur les deux plans, en quoi lui-même et son collectif de référence ont fauté. Capable de se reconnaître coupable, et de se réorienter vers ses valeurs fondamentales en fonction des repères qui lui sont révélés, il se met à l'écoute de la Révélation qui lui apprend sa faute, le Pardon divin et ses conditions. Il en va de même pour son collectif de référence.

A la reconnaissance d'une culpabilité qui donne du sens à l'incompréhensible et qui traverse l'inacceptable, répond, comme un écho auto-amplifié, la possibilité du *pardon*. Le pardon et la réconciliation ont ceci de spécifique dans les traditions juive et chrétienne, qu'ils se construisent dans la *dignité* de l'individu, tel qu'il est, avec ses forces et faiblesses, bien qu'il ait fauté, et dans la démesure du rapport avec le Créateur, qui est le Juge suprême. Le pardon est une réconciliation de l'homme avec son Créateur, qui l'a créé à son image, et comme sa ressemblance⁵. La Révélation du pardon va s'accomplir, avec le NT, au plan de l'individu dans sa conversion en Nouvel Adam.

⁵ Cf. Gn 2,26

31.2.4 *La confession nationale (à la source de l'Écriture)*

Le psalmiste chante la "Confession nationale" du Peuple qui se repent de ses péchés collectifs, y compris ceux du passé lointain par solidarité identitaire. Il exalte les ressources et les repères qui interviennent dans l'économie du pardon. *Le lecteur soulignera les ressources et les repères de l'économie du pardon en les distinguant les uns des autres :*

car éternel est son amour !
[...]
Heureux qui observe le droit,
qui pratique en tout temps la justice ! Souviens-toi de moi. Yahvé,
par amour de ton peuple !
[...]
Nous avons failli avec nos pères,
nous avons dévié, renié ;
nos pères en Egypte
n'ont pas compris tes merveilles.
[...]
Maintes et maintes fois il les délivra,
mais eux par bravade se révoltaient
et s'enfonçaient dans leur tort ;
il eut un regard pour leur détresse
alors qu'il entendait leur cris.
[...]
Il se souvint pour eux de son alliance
il s'émut selon son grand amour ;
il leur donna d'apitoyer
tous ceux qui les tenaient captifs. ⁶

31.2.5 *L'exaltation de l'amour divin (à la source de l'Écriture)*

Les prophètes instruisent l'histoire des malheurs d'Israël, non pour souligner les fautes collectives ou la culpabilité du Peuple, mais pour *exalter* l'amour divin. Ce ne sont pas les œuvres qui sont décisives, mais le trop plein de la *miséricorde* divine. *Le lecteur définira ce qui apparaît comme étant la base du pardon dans l'AT :*

Je vais célébrer les grâces de Yahvé,
[...]
pour tout ce que Yahvé a accompli pour nous,
pour sa grande bonté envers la maison d'Israël,
pour tout ce que Yahvé a accompli dans sa miséricorde
pour l'abondance de ses grâces.⁷

⁶ Ps 106, 1 ; 3-4 ; 6-7 ; 43-44 ; 45-46

⁷ Is 63, 7

[...] Prête l'oreille, mon Dieu, et écoute ! Ouvre les yeux et vois nos désolations et la ville sur laquelle on invoque ton nom ! Ce n'est pas en raison de nos œuvres justes que nous répandons devant toi nos supplications, mais en raison de tes grandes miséricordes. Seigneur, écoute ! Seigneur, pardonne ! [...].⁸

On pleurait, on jeûnait et on priait en présence du Seigneur.⁹

31.2.6 *La tension collectif-individu dans l'économie du pardon (à la source de l'Écriture)*

Le psalmiste franchit le pas vers la confession *individuelle*. Il est vrai qu'à l'époque de la formation du noyau des psaumes (Premier Temple), le moteur l'espérance du bonheur terrestre et non par la Foi en la Rédemption. Apparaît très nettement, avec le plan individuel de la confession, la didactique de la *pénitence* liée au pardon. *Le lecteur évoquera les analogies et les différences qu'il voit dans l'AT avec le sacrement de la réconciliation :*

L'angoisse grandit dans mon cœur,
hors de mes tourments tire-moi.
Vois mon malheur et ma peine,
efface tous mes péchés.¹⁰

Ma faute, je te l'ai fait connaître,
je n'ai point caché mon tort :
j'ai dit : j'irai à Yahvé.
Confesser mon péché.
Et toi, tu as absous mon tort,
pardonné ma faute.¹¹

Dès le temps de Moïse, la confession est solennelle, même pour l'individu, car elle induit la culpabilité du collectif et implique une réparation dont il s'agit de contrôler la bonne et due exécution. L'intermédiation d'un prêtre se justifie par les conditions de contrôle et de sacrifice. La liturgie du sacrifice l'impose. N'oublions pas que l'ordalie se pratiquait (cf. Nb 5,11-31 ; Ex 32) (et se pratiqua jusque dans le Moyen-âge chrétien). *Le lecteur définira la notion et la fonction du sacrifice, de l'AT au NT :*

[...] s'il est responsable en l'un de ces cas, il aura à confesser le péché commis. Il amènera à Yahvé à titre de sacrifice de réparation pour le péché commis une femelle de petit bétail [...].¹²

Si un homme ou une femme commet quelqu'un de ces péchés par lesquels on fruste Yahvé, cette personne est en faute. Elle confessera le péché commis, et restituera la somme dont elle est redevable, majorée d'un cinquième. Elle la restituera à celui envers qui elle est en faute.¹³

⁸ Dn 9, 18-19

⁹ Ba 1,5

¹⁰ Ps 25, 17-18

¹¹ Ps 32, 5

¹² Lv 5,5

¹³ Nb 5,7

N'aie pas honte de confesser tes péchés.
Ne t'oppose pas au courant du fleuve.¹⁴

31.2.7 *La tension judaïsme-christianisme (à la source de l'Écriture)*

L'articulation du pardon entre judaïsme et christianisme se fait autour de l'articulation du cœur et non pas de la Loi, de la faute, de sa gravité. *Le lecteur soulignera les expressions qui soulignent la nécessaire tension entre justice et compassion, en précisant la définition qu'il donne à ces deux termes.*

Jérémie "avait une âme tendre, faite pour aimer, et il été envoyé «pour arracher et renverser, pour exterminer et démolir [pour bâtir et planter] 1,10.» [...] Mais cette souffrance a épuré son âme et l'a ouverte au commerce divin. Ce qui nous rend Jérémie si cher et si proche, c'est la religion intérieure et cordiale qu'il a pratiquée, avant de la formuler dans l'annonce de la Nouvelle Alliance 31,31-34. Cette religion personnelle l'a conduit à un approfondissement de l'enseignement traditionnel : Dieu scrute les reins et les cœurs 11,20, il rend à chacun selon ses actes 31,29-30 ; l'amitié avec Dieu 2,2, est rompue par le péché **4,4** ; **17,9-11**¹⁵ ; 18,12 qui sort du cœur mauvais. [...] Par sa doctrine d'une Alliance nouvelle, fondée sur la religion du cœur, il a été le père du Judaïsme dans sa ligne la plus pure. [...] en mettant les valeurs spirituelles au premier plan, en dévoilant les rapports intimes que l'âme doit avoir avec Dieu, il a préparé la Nouvelle Alliance chrétienne, et sa vie d'abnégation et de souffrance, au service de Dieu, après avoir pu fournir des traits à l'image du serviteur dans Is 53, fait de Jérémie une figure du Christ. "¹⁶

31.2.8 *La tension faute-pardon : le Premier commandement (à la source de l'Écriture)*

Définir le pardon sans définir la faute paraît absurde : le pardon, d'accord, mais de quoi ? La faute, c'est le péché, on le sait. Mais qu'est-ce que le péché ? Nous verrons plus bas quelles définitions du péché l'Église a pu apporter¹⁷. A défaut, pour le moment, retenons la distinction qu'elle fait entre péchés véniels et mortels. Les premiers mettent de la tension dans la relation avec Dieu et portent le germe d'une rupture avec Lui. Les seconds accomplissent cette rupture et conduisent au châtement, qui est l'anéantissement, ou le retour à l'état de non-crédation.

Or l'Évangile ne s'arrête pas à des définitions du péché, ni la pondération de leur gravité. C'est que la créature porte en elle-même la conscience de ce qui est bien ou mal, et connaît naturellement la barrière de l'offense au Créateur. De fait, en regard d'une offense possible à Dieu, il n'est aucune définition qui tienne : comment ne pas fauter face à la Perfection ? C'est pourquoi, comme un fil rouge tout au long des Écritures, apparaît la Révélation du seul commandement, le *Commandement d'amour*. Le manquement au *Commandement d'amour*, voilà le péché. Et chacun comprend aussitôt pourquoi il doit savoir quand il a péché, et péché gravement ou non. Ce Commandement est une folie, qui est à la dimension de l'amour divin, car l'amour transcende la norme, la loi, le dogme, le sacrement. Il est avant tout liberté dans le respect de l'autre, de sa dignité. Qu'y a-t-il à la fois de plus facile et de plus difficile à définir que les fautes d'amour ? Et pourtant, nous savons bien que nous savons quand il y a faute d'amour. Il n'y a pas, en amour, de grande ou de petite faute : il y a faute et cela suffit en effet par rapport à l'amour, en particulier l'amour divin qui est infini.

¹⁴ Si 4,26

¹⁵ En gras : lecture des passages recommandée

¹⁶ *Bible (La) de Jérusalem*, Paris : Les Editions du Cerf, 1998. P. 1272-1273

¹⁷ Cf. ci-après 32.9

Le Premier commandement ou Commandement d'amour, qui résume tous les commandements, est inscrit dans l'AT et dans le NT. *Le lecteur donnera une exégèse des textes ci-dessous de Mt, Dt, et de Jn pour faire ressortir les tensions qui existent entre eux et l'évolution que cette tension alimente. Il replacera cette évolution dans le contexte sociopolitique de l'époque et d'aujourd'hui :*

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute âme, et de tout esprit ; voilà le plus grand et le premier commandement. Le second lui est semblable : tu aimeras ton prochain comme toi-même. A ces deux commandements, se rattachent toute la Loi, ainsi que les Prophètes.¹⁸

Ecoute Israël : Yahvé notre Dieu est le seul Yahvé. Tu aimeras Yahvé ton Dieu de toute ton âme et de tout pouvoir. Que ces paroles que je te dicte aujourd'hui restent dans ton cœur !¹⁹

10 Si vous gardez mes commandements,
vous demeurerez en mon amour
comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père
et je demeure en son amour

11 Je vous dis cela
pour que ma joie soit en vous
et que votre joie soit complète.

12 Voici quel est mon commandement :
vous aimer les uns les autres
comme je vous ai aimés.

Le lecteur reprendra Jn 15,10-12, et, avec Jn 15, 13-17, il énoncera les mots-clés de chacun des versets, puis il les mettra bout à bout et commentera la définition qu'il entend donner, selon sa propre inspiration, au pardon divin :

13 Nul n'a plus grand amour que celui-ci :
déposer sa vie pour ses amis.

14 Vous êtes mes amis,
Si vous faites ce que je vous commande

15 Je ne vous appelle plus serviteurs,
Car le serviteur ne sait pas
Ce que fait son maître ;
Mais je vous appelle mes amis,
parce que tout ce que j'ai entendu de mon père,
je vous l'ai fait connaître.

16 Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ;
mais c'est moi qui vous ai choisis
et vous ai établis
pour que vous alliez et portiez du fruit
et que votre fruit demeure
afin que tout ce que vous demanderez
au Père en mon nom,

¹⁸ Mt 22, 17-40

¹⁹ Dt 5, 4-6

il vous le donne.

17 Ce que je vous commande,
c'est de vous aimer les uns les autres.²⁰

31.2.9 *La conversion (à la source de l'Écriture)*

La réconciliation de la créature avec son Créateur implique de sa part une *conversion*, au sens propre du terme. Au lieu de se regarder elle-même et d'agir comme étant sa propre fin en soi, elle détourne son regard d'elle-même, le tourne vers son Créateur et fait de Son amour la seule fin qu'elle poursuit. Elle tourne ses yeux vers Dieu et repositionne, dans le face-à-face avec l'Autre qui est Tout Autre, le reflet du Créateur dont elle porte l'image au fondement de son identité. Elle redevient elle-même dans ce face-à-face. Le mot grec utilisé est *μετάνοια (metanoia)*, qui signifie conversion, changement de sentiments, renoncement, regret, repentir, vie nouvelle, Salut, Règne de Dieu. *Le lecteur commentera la tension qu'il voit entre baptême et confession et explicitera l'idée de conversion sous-jacente. Il donnera les raisons qu'il voit à la colère du Prophète envers des croyants bon pratiquants. Il replacera enfin cette colère dans le contexte actuel tel qu'il le perçoit et le vit :*

[...] et ils se faisaient baptiser par lui dans les eaux du Jourdain, en confessant leurs péchés. Comme il voyait beaucoup de Pharisiens et de Sadducéens venir au baptême, il leur dit : «Engeance de vipères, qui vous a suggéré d'échapper à la Colère prochaine ? Produisez donc un fruit digne du repentir et ne vous avisez pas de dire en vous-mêmes : "Nous avons pour père Abraham. Car, je vous le dis, Dieu peut, des pierres que voici, faire surgir des enfants à Abraham. Déjà la cognée se trouve à la racine des arbres ; tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu. Pour moi, je vous baptise dans de l'eau en vue du repentir. [...]»²¹

31.2.10 *L'urgence du repentir (à la source de l'Écriture)*

L'Évangile place à l'origine la nécessité du repentir sous le stress de l'urgence. Ce n'est pas la situation de rupture avec le Créateur en tant que telle qui l'explique, mais l'ambiance eschatologique dans laquelle Israël et les Juifs sont alors immergés. L'occupation romaine et la montée de l'absolutisme césarien rappelle aux Juifs les temps de la déportation et de la chute du Temple. La déconfiture des Macchabées n'est pas lointaine et les visions rédemptrices ou de possible vie éternelle sont toutes nouvelles. Les apocalypses fleurissent. Les religions à mystères importées d'Orient, qui initient à une vie meilleure, font fureur. Les apôtres ont vécu dans l'attente d'une venue quasi immédiate du Royaume des *Cieux* (le nom de Dieu étant imprononçable) annoncé par Jésus et par des Prophètes majeurs comme Isaïe.

Paul, dont les épîtres sont les textes les plus anciens qui nous soient conservés, évolue d'une attente immédiate à une attente différée. Alors que le baptême était le sacrement le plus mis en avant au tout début (rappelons que le baptême opérait chez des adultes et qu'il nécessitait la Foi, le libre-choix, un repentir, et un engagement), la réconciliation sera progressivement activée, puis sacralisée dès le II^e siècle.

²⁰ Jn 15, 13-17

²¹ Mt 3,7-11

La fin du monde étant de plus en plus retardée, les pécheurs avaient de plus en plus le temps du péché et de la récidive après le baptême. De plus, les persécutions romaines laissaient leur lot toujours plus important de *lapsi* (chrétiens ayant renié leur Foi par peur de la persécution). Les évêques, tout spécialement sous l'influence de Cyprien (III^{ème} siècle), voulant privilégier la croissance du christianisme, finirent par pondérer ce type de faute, jusque là considérée comme mortelle, et admirèrent la réconciliation et la réintégration dans l'Eglise moyennant une très sérieuse pénitence. *Le lecteur fera commentera l'évolution de la notion de repentir.*

Ainsi parle Yahvé :
 Observez le droit, pratiquez la justice,
 car mon salut est près d'arriver
 et ma justice de se révéler.²²

[...] son empire est un empire éternel qui ne passera point, et son royaume ne sera point détruit.²³

Repentez-vous, car le royaume des Cieux est proche.²⁴

[...] ils prêchèrent qu'on se repentît.²⁵

Dès lors Jésus se mit à prêcher et à dire : «Repentez-vous, car le royaume des Cieux est tout proche.»²⁶

Paul dit alors : «Jean a baptisé d'un baptême de repentance, en disant au peuple de croire en celui qui viendrait après lui, c'est-à-dire en Jésus.»²⁷

[...] adjurant Juifs et Grecs de se repentir envers Dieu et de croire en Jésus, notre Seigneur.²⁸

Bien au contraire, aux habitants de Damas d'abord, à Jérusalem et dans tout le pays de Judée, puis aux Païens, j'ai prêché qu'il fallait se repentir et revenir à Dieu en faisant des œuvres qui conviennent au repentir.²⁹

31.2.11 *La nécessaire mise en question (à la source de l'Écriture)*

Se réconcilier avec l'autre nécessite une conversion, soit un mise en question de soi, une reconnaissance de ses tords, leur regret, l'engagement de s'améliorer, et le retour au Premier Commandement. Le processus est valable entre créatures comme il l'est entre créature et Créateur. Reconnaître l'autre dans sa dignité n'est pas un travail de la raison, qui ne s'orienterait que sur des repères normatifs, spéculatifs, expérimentaux ou dogmatiques. Ce travail transcende dans l'opération de la Foi en l'amour divin tout cadre ou repère, toute limite humaine possible, y compris ceux qui définissent la civilisation, la société, l'ethnie. Le travail de réconciliation va chercher l'homme tel qu'il est dans sa faiblesse intrinsèque, sa finitude même, ou son ultime possible, ce qui

²² Is 56,1

²³ Dn 7,14

²⁴ Mt 3,2

²⁵ Mc 6,12

²⁶ Mt 4,17

²⁷ Ac 19,4

²⁸ Ac 20,21

²⁹ Ac 26,20

est sa force intrinsèque de créature adamique. La réconciliation implique que le candidat aux retrouvailles soit lui-même, absolument lui-même, tel que poussière il a été créé, et rien d'autre ou de plus. Par jeu de miroir la réconciliation de la créature se travaille, par tension corrélative, dans la faiblesse de Dieu. À la faiblesse de l'homme qui fait sa force, correspond la folie de l'amour divin, qui est faiblesse plus forte que la raison, la sagesse ou l'expérience des hommes. *Le lecteur situera le travail de remise en question pour la réconciliation dans les contextes culturels de l'époque et d'aujourd'hui. S'il le souhaite il approfondira en s'orientant d'après les repères des traditions philosophique grecque, évangélique du Logos, ontologique des Lumières, scientifique de la raison et économique du libre-échange :*

Car il est écrit ; je détruirai la sagesse des sages, et l'intelligence des intelligents je la rejetterai. Où est-il, le sage ? Où est-il l'homme cultivé ? Où est-il, le raisonneur de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas frappé de folie la sagesse du monde ? Puisqu'en effet, le monde, par le moyen de la sagesse, n'a pas reconnu Dieu dans la sagesse de Dieu, C'est par la folie du message qu'il a plu à Dieu de sauver les croyants. Alors que les Juifs demandent des signes et que les Grecs sont en quête de sagesse, nous proclamons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les Païens, mais pour ceux qui sont appelés, Juifs et Grecs, c'est le Christ, puissance de Dieu, et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes.³⁰

Jusqu'à toi vient toute chair
avec ses œuvres de péché ;
nos fautes sont plus fortes que nous,
mais toi, tu les effaces.³¹

A cause de cela, je te le dis, ses péchés, ses nombreux péchés, lui sont remis parce qu'elle a montré beaucoup d'amour.³²

Jésus disait : «Père, pardonne leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.»³³

31.2.12 **La priorité à autrui (à la source de l'Écriture)**

La réconciliation avec le Créateur ne s'envisage, dans l'AT comme dans le NT, que si elle est précédée de la réconciliation de la créature avec la créature, réconciliation qui se fonde dans l'Imago Dei de la créature, comme déjà évoqué. *Le lecteur commentera la tension de ces deux textes et explicitera l'évolution sociale qu'ils reflètent l'un par rapport à l'autre :*

Alors Pierre, s'avançant lui dit : «Seigneur, combien de fois mon frère pourra-t-il pécher contre moi et devrai-je lui pardonner ? Irai-je jusqu'à sept fois ?» Jésus lui dit : «Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois.»³⁴

Si quelqu'un pèche par inadvertance contre l'un quelconque des commandements de Yahvé, et commet une de ces actions défendues, si c'est le prêtre consacré par l'onction

³⁰ 1 Co 1, 19-25

³¹ Ps 65,4

³² Lc 7,47

³³ Lc 23,34

³⁴ Mt 18,21

qui pèche et rend ainsi le peuple coupable, il offrira à Yahvé pour le péché qu'il a commis un taureau, pièce de gros bétail sans défaut, à titre de sacrifice pour le péché.³⁵

32.3 UN SACREMENT EN CRISE

Dans les années nonante, en France, 14 % des catholiques allaient encore se confesser de temps en temps, et 1 % régulièrement, contre 51 % une fois l'an et 15 % une fois par mois dans les années 60.³⁶ Ce sacrement est en crise, plus que tous les autres. Pie XII disait que «le péché de ce siècle est la perte du sens du péché»³⁷.

32.4 DEFINITIONS

- Sacrement de conversion

Il réalise sacramentellement l'appel de Jésus à la conversion (Mc 1,15), qui consiste à s'éloigner du péché et se rapprocher du Père (Lc 15,18).

- Sacrement de pénitence

Il consacre une démarche personnelle et ecclésiale de repentir. On parle traditionnellement de la satisfaction du pénitent.

- Sacrement de la confession

L'aveu du péché devant le prêtre est un élément essentiel de ce sacrement.³⁸

Attention : la confession n'est pas seulement aveu, mais aussi reconnaissance et louange de la sainteté de Dieu et de sa miséricorde.

- Sacrement du pardon

L'absolution par le prêtre procure au pénitent pardon et paix.

- Sacrement de Réconciliation

L'amour de Dieu le réconcilie avec le pécheur (2 Co 5,20), mais il s'agit de d'abord se réconcilier avec son frère (Mt 5,24).

32.5 POURQUOI UN SACREMENT DE RÉCONCILIATION APRÈS LE BAPTÊME ?

On se souvient³⁹ que le baptême est à l'origine une Grâce qui lave de tout péché, à la double condition d'être sollicité par un catéchumène qui se repend et qui opère sa conversion en toute liberté. On se souvient également que l'Eglise a, dès le VIème siècle, institué le baptême des petits enfants, qui n'ont ni à se repentir, ni libre arbitre.

³⁵ Lv 4,1

³⁶ DESTHIEUX, op. cit. P.12, note 2

³⁷ In ibid. p. 15

³⁸ CATECHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE. Paris, MAME/PLON, 1992. P. 306

³⁹ Voir notre contribution Siloé 29.0 : "Le baptême"

L'homme, tiré de la terre, façonné par le souffle de Dieu à Son image, pour se réconcilier définitivement avec son créateur, doit vivre son imperfection, sa finitude dans l'humilité et l'amour du prochain. Les Ecritures sont remplies des chutes et rechutes des Hébreux, des Juifs, et des pardons réitérés de Jésus. Dieu, qui connaît sa créature dans son cœur, jusqu'à ses reins, l'aime et donc l'accepte comme elle est, sans laisser faiblir jamais son ambition de rédemption, de perfection, et d'éternité pour sa créature. Ainsi, son amour sans limite a-t-il multiplié les possibilités de rencontres en vue de la réconciliation, encore et toujours renouvelée en fonction des rechutes de la créature empêtrée dans sa finitude, avant tout son orgueil. *Le lecteur méditera ce texte qui est au cœur de la miséricorde divine :*

Si nous disons : «Nous n'avons pas de péché»,
 nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous.
 Si nous confessons nos péchés,
 lui, fidèle et juste, pardonnera nos péchés
 et nous purifiera de toute iniquité.
 "Si nous disons : «Nous n'avons pas de péché»,
 nous faisons de lui un menteur,
 et sa parole n'est pas en nous.
 Petits enfants, je vous écris ceci pour que
 vous ne péchiez pas.
 Mais si quelqu'un vient à pécher,
 nous avons comme avocat auprès du Père
 Jésus Christ le Juste.
 C'est lui qui est victime de propitiation
 pour nos péchés,
 non seulement pour les nôtres,
 mais aussi pour ceux du monde entier.⁴⁰

C'est pourquoi le Seigneur lui-même nous a enseigné de prier :

"[...] et remets-nous nos péchés,
 car nous-mêmes remettons à ceux à quiconque nous doit ;
 et ne nous soumetts pas à la tentation".⁴¹

L'Eglise parle de l'état de "concupiscence" de l'homme et du combat de la "conversion en vue de la vie éternelle".⁴² C'est la rechute qui fonde la réconciliation renouvelée après le baptême.

32.6 UN HISTORIQUE MOUVEMENTÉ

A l'occasion de l'Exode, le Peuple hébreux se définit progressivement dans son identité. Il s'agit d'une initiation à la liberté responsable, qui se fait dans la souffrance. L'Eternel prend soin d'assurer le «passage» dans les meilleures conditions par la médiation de Moïse, son porte-parole. Le Peuple, comme Moïse, demeure ce qu'il est, à savoir qu'il est tenté, constamment, par les facilités du retour à l'esclavage, avec à la clé sécurité, nourriture et plaisirs faciles. C'est à l'occasion de ses fautes que l'Hébreux apprend à vivre et à gérer sa relation avec le Créateur. Le rapport entre deux êtres implique le face-à-face de deux identités qui ne se détruisent pas l'une l'autre, au contraire, qui se

⁴⁰ 1 Jn 1, 8-10 ; 2, 1-2

⁴¹ Lc 11,4

⁴² CATECHISME, op. cit. p. 306

respectent dans leur dignité respective et se développent réciproquement dans leur rapport. L'identité des Hébreux se construit sur celle de l'Éternel leur Dieu, qui se révèle au fur-et-à mesure que leur rapport se développe. Pour le Créateur, c'est la révélation qui dévoile progressivement son identité. *Le lecteur soulignera les attitudes du Peuple hébreu qui, dans son rapport avec l'Éternel, se retrouvent dans le sacrement de réconciliation :*

«Yahvé, Yahvé, Dieu de tendresse et de pitié, lent à la colère, riche en grâce et en fidélité ; qui garde sa grâce à des milliers, tolère faute, transgression et péché, mais ne laisse rien impuni et châtie les fautes des pères sur les enfants et les petits-enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération.» Aussitôt Moïse tomba à genoux sur le sol et se prosterna, puis il dit : «Si vraiment, Seigneur, j'ai trouvé grâce à tes yeux, que mon Seigneur veuille bien aller au milieu de nous, bien que ce soit un peuple à la nuque raide, pardonne nos fautes et nos péchés et fais de nous ton héritage.»⁴³

L'AT présente un Dieu de justice certes, mais également un Dieu de miséricorde. La pénitence, collective à l'origine et dans l'histoire des Hébreux, finit par devenir aussi individuelle chez les Juifs. Si Dieu châtie, il est patient, donne des signes, multiplie les mises en garde prophétiques et favorise la réconciliation en provoquant un nouveau face à face, une nouvelle rencontre. Dieu est craint, mais la règle est claire et la transgression coupable. Au fil de la Révélation, se dessine une maturation vers une relation individuelle, qui complète et achève l'initiation collective, valorise la relation par la montée du libre-arbitre et donc de responsabilité individuelle. Cette maturation, expression de la «lente pédagogie divine», qui met en place un rapport éthique de société, construit un rapport direct de la société, puis de l'individu, avec le Créateur comme unique souverain. Place est ainsi faite progressivement, depuis le «Tu ne tueras point», jusqu'au «Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés», en passant par le «Tu aimeras ton prochain comme toi-même».

Jésus a prêché la conversion au Royaume à venir, en instituant le décret de la Foi qui sauve, avec l'aide des sacrements, dont celui de la réconciliation individuelle (Jésus ne pardonne pas : il intercède pour le pardon du Père). Avec la maturation du sacrement de réconciliation, ont disparu les rites d'offrandes à caractère expiatoire dont les hommes, puis les animaux furent les "boucs émissaires". L'offrande de Jésus le Christ, par sa mort sur la Croix, est l'offrande ultime, qui a un caractère expiatoire certes, mais pour les péchés du monde, pour l'état de finitude, qui sont aussi les attributs de Jésus-homme.

L'exhortation du prophète Joël, que nous reprenons le Mercredi des Cendres lors de notre entrée en Carême, résume bien l'appel à la conversion personnelle intérieure juive :

Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements
revenez à Yahvé, votre Dieu,
car il est tendresse et pitié,
lent à la colère, riche en grâce,
et il a regret du mal.⁴⁴

Les notions de réconciliation de l'AT se retrouvent dans le NT, à la différence fondamentale près que le Christ accorde le pardon au nom de Dieu. En fait Jésus a reçu de son père, par délégation de compétence, le pouvoir de pardonner, mais c'est toujours Dieu qui pardonne. Cette compétence par

⁴³ Ex 34, 6-9

⁴⁴ Jl 2,13

délégation, il va la transmettre à Pierre, puis à ses disciples. C'est Christ mort sur la Croix et ressuscité qui annonce :

Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit.⁴⁵

Ayant dit cela, il souffla et leur dit :
«Recevez l'Esprit Saint.
Ceux à qui vous remettrez leurs péchés
ils seront remis ;
ceux à qui vous les retiendrez,
ils leur seront retenus.»⁴⁶

Les apôtres comprendront que le Christ est mort sur la Croix en prenant nos péchés⁴⁷, par référence à Isaïe, serviteur souffrant⁴⁸. Le message est simple :

[...] quiconque croit en lui recevra, par son nom, la rémission de ses péchés.⁴⁹

Jésus nous invite à la conversion au Royaume, à renoncer à ce qui est mal et qui nous détruit, à nous recréer dans une nouvelle rencontre de réconciliation par l'appel à la miséricorde de l'amour divin. Son Evangile nous appelle à pardonner comme le Père pardonne. Il va jusqu'à intercéder par une voie unilatérale, en arguant de la bêtise humaine :

Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font.⁵⁰

Les premiers chrétiens n'éprouvaient pas le besoin d'un sacrement spécifique pour le pardon : le bain du baptême suffisait à leur foi.

Repentez-vous, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus Christ pour la rémission de ses péchés, et vous recevrez alors le don du Saint esprit.⁵¹

D'abord on estima que ceux qui péchaient gravement après leur baptême n'avaient plus aucune chance de Salut. Puis la tendance plus douce de la «seconde chance» par la procédure de la pénitence l'emporta. La procédure pouvait durer le temps du carême, ou jusqu'à plusieurs années, jusqu'à la réintégration dans l'Eglise et dans l'eucharistie le Jeudi Saint, avec les nouveaux baptisés, par l'évêque en personne. La contrainte de pénitence était très lourde : mortifications, interdiction de se laver, bannissement de la collectivité ecclésiale, etc. Ce système permit de récupérer ceux qui avaient renié leur foi devant les persécutions (*lapsi*), mais sa lourdeur finit par faire l'effet contraire : on tendit à repousser le moment d'entrer en pénitence jusqu'à la veille de sa mort. La procédure réitérable de pénitence va petit à petit s'imposer.

Le système de la pénitence réitérable, ou "tarifiée" (à chaque faute correspondait une peine), fut introduit par les moines irlandais et anglais à la fin du VIème siècle. Le souci, d'un ordre plus privé,

⁴⁵ Mt 28,19

⁴⁶ Jn 20,22-23

⁴⁷ 1 P 2,24

⁴⁸ Is 53,4

⁴⁹ Ac 10,43

⁵⁰ Lc 23,34

⁵¹ Ac 2,38

est à l'origine celui du moine, qui est, non pas de réintégrer la communauté, mais de cheminer plus personnellement vers la sainteté. Il confie ses problèmes (sa faute) à un conseiller qui le coache spirituellement, aussi souvent que souhaité. Le catalogue des péchés évolue en conséquence. L'absolution, qui n'intervenait qu'une fois la peine accomplie, était du seul ressort de l'évêque.

Dès 950, les prêtres seront habilités à donner l'absolution immédiatement après la confession, sous la forme dite déprécative ("Que Dieu vous fasse miséricorde"). C'est ainsi que se déroule le sacrement aujourd'hui : avec l'accompagnement spirituel, le conseil de coaching, et avant l'accomplissement de la pénitence.

Dès le XII^{ème} siècle, on considéra progressivement l'aveu comme suffisamment humiliant et on abandonna les "tarifs". Une pratique pénitentielle était adaptée en fonction des personnes. C'était l'époque des grandes spéculations, notamment avec Thomas d'Aquin, et on entreprit de produire une théologie du sacrement. Contrition (regret) et aveu constituaient la "matière" justifiant de célébrer le sacrement. La forme du sacrement fut donnée par les paroles du prêtre : "*Ego te absolvo*," prononcées en levant la main droite. Dès le XVII^{ème} siècle furent construits les confessionnaux dans le but de préserver le secret. Enfin se développa le rite de la confession fréquente ("confession de dévotion"), de plus en plus liée à l'eucharistie, celle-ci finissant par ne plus pouvoir être administrée sans confession préalable.

Vatican II (1962-65) a procédé à la mise à jour des sacrements. Le nouveau Rituel du Pardon sera publié en 1973.⁵² A chaque fois que cela est possible, le rite doit être pratiqué de façon communautaire. La confession individuelle ne doit pas être expédiée, mais une célébration, avec lecture de l'Écriture, et confession à la fois des péchés et de l'amour de Dieu qui nous sauve.

Le repentir est formellement nécessaire, mais ne peut s'accomplir sans la grâce divine, le pardon étant toujours offert en raison de la Passion du Christ qui nous a déjà sauvés du péché et réconciliés avec Dieu.

32.7 THÉOLOGIE DU SACREMENT DE RÉCONCILIATION

32.7.1 Les quatre éléments constitutifs

La théologie distingue quatre éléments qui composent le sacrement : contrition (regret), confession (aveu), absolution (pardon accordé), satisfaction (effort en vue de progresser).

Comme on n'enferme pas Dieu dans une vérité, un dogme, un sacrement, la démarche de réconciliation ne se résume ni à un sacrement, ni à une pratique et elle peut s'opérer de multiples façons, par média ou non de sacrements autres : prière, aumône, jeûne, demander pardon, pardonner à ceux qui nous ont offensés, s'engager contre des injustices, aider son prochain, reconnaître son péché (selon l'adage populaire : «faute avouée est à moitié pardonnée»), effectuer un pèlerinage, "se confier à son père spirituel"⁵³, etc. Parmi les sacrements, il y a, comme nous l'avons vu l'eucharistie⁵⁴, le baptême⁵⁵, et aussi l'onction des

⁵² *Ordo paenitentiae*, traduit en français en 1978 sous le titre : *Célébrer la pénitence et la réconciliation. Nouveau Rituel*.

⁵³ DESTHIEUX, op. cit. p. 42

⁵⁴ Cf. notre contribution Siloé 027

⁵⁵ Cf. notre contribution Siloé 029

malades, le mariage et l'ordination. Pour l'Eglise, la pratique de la confession est importante comme prélude à la communion, comme renouvellement du baptême, comme avancée sur le cheminement vers la Vie : la réconciliation est une grâce qui nous précède.

32.7.2 Les démarches de confession

- La confession de relèvement
C'est le cas d'une faute grave dont le pénitent est conscient.
- La confession de conversion
C'est le cas du retour au Père après une très longue absence.
- La confession de circonstance
C'est le cas du point de situation sur sa vie à l'occasion d'un événement.
- Confession générale
C'est le cas de l'aveu de toute une vie, ou d'une très longue période.
- La confession d'obligation
C'est le cas du catéchisme d'avant Vatican II, quand on n'abordait pas de grandes fêtes sans confession préalable. A l'origine, la confession était le prélude à la fête de Pâques.
- La confession fréquente, ou de dévotion
C'est le cas de beaucoup de chrétiens qui ont à cœur de célébrer la miséricorde de Dieu très régulièrement, avec ou sans fautes graves commises.

"La confession fréquente est une source privilégiée de sainteté, de paix et de joie."⁵⁶

32.7.3 Les quatre formes de célébration proposées par le Nouveau Rituel⁵⁷ :

- Réconciliation individuelle d'un pénitent

La réconciliation individuelle permet, de manière irremplaçable, de manifester que le pardon rejoint chacun en ce qu'il a de plus personnel.⁵⁸
- Réconciliation collective, avec confession et absolution individuelles
L'avantage est la démarche dans la synergie de la communauté ecclésiale.
- Réconciliation de plusieurs pénitents avec confession et absolution collectives
Démarche possible seulement en cas extrême et précis : afflux importants et temporaires, dangers de mort. Un geste, par exemple apposer la main sur la Bible, suffit. Les fautes graves doivent de toute façon faire l'objet d'une confession individuelle. C'est le diocèse qui décide de l'application. Le succès de cette

⁵⁶ Paul VI, *Gaudete in Domino*, Exhortation apostolique sur la joie chrétienne, 1975, ch. V

⁵⁷ *CF. NOUVEAU RITUEL*, op. cit.

⁵⁸ *NOUVEAU RITUEL*, op. cit. R 26

démarche enleva son intérêt à la démarche individuelle et l'Eglise fait machine arrière en précisant que :

La confession individuelle et intégrale avec l'absolution constitue l'unique mode ordinaire par lequel un fidèle conscient d'un péché grave, est réconcilié avec Dieu et avec l'Eglise.⁵⁹

- Réconciliation non sacramentelle
Démarche qui s'inscrit dans la durée et qui est orchestrée par l'Eglise, par exemple au début du carême. Elle peut déboucher sur une journée consacrée au pardon.

32.7.4 Les différents noms d'un même sacrement

Officiellement, le sacrement qu'on appelle communément "confession", est le sacrement de "pénitence et de réconciliation". On parle également de sacrement du "pardon".

- **Pénitence.** Lat. *paenitentia*, repentir, regret, qui traduit le grec *metanoia* (μετάνοια, changement de sentiments, renoncement, regret, repentir, conversion, vers Dieu, vie nouvelle, Salut, Règne de Dieu). La vertu de pénitence est une grâce qui inspire au pécheur le regret d'avoir offensé Dieu (contrition, ou qui suscite, avec la volonté de ne plus y retomber, la conversion (le retournement) de tout son être vers Dieu. C'est le désir sincère d'un changement de vie. Le mot grec exprime mieux que le mot latin la révélation en Jean-Baptiste, Jésus, les apôtres, qui est la conversion davantage que la peine à subir.
- **Réconciliation.** Lat. *reconciliare*, remettre en état, rétablir, ramener à, réconcilier. Terme positif qui signifie "agir pour gagner à nouveau l'harmonie avec l'autre, se le ménager et s'unir avec lui par les sentiments". C'est le retour à la communauté dans l'amour divin, la communion, autrefois, le retour à la communauté ecclésiale. Ce retour nécessite une *recréation*, car le mal est destructeur, anéantissement. Le retour vers Dieu, la véritable réconciliation produit donc un homme nouveau et non pas un homme accablé qui va porter sa pénitence la tête basse. Il est à nouveau dans le face à face avec son Créateur, par le reflet de Son image en lui. C'est que le Mal est production humaine, et que le péché, la faute, est rupture de couple, elle sépare de Dieu, rompt l'alliance de son amour, et mène à l'anéantissement, au néant d'avant la Création.

Si donc quelqu'un est dans le Christ, c'est une création nouvelle : l'être ancien a disparu, un être nouveau est là. Et le tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec Lui par le Christ et nous a confiés le ministère de la réconciliation. Car c'était Dieu qui dans le Christ se réconciliait le monde, ne tenant plus compte des fautes des hommes, et mettant en nous la parole de la réconciliation.⁶⁰

- **Confession.** Hébreux *yadah*, louange, proclamation de notre Foi ; latin, racine *for*, *fatus sum*, parler, dire à quelqu'un ; *fatus*, paroles, propos ; grec, *φημί*, rendre visible, faire apparaître par sa parole, manifester sa pensée, rapporter, dire son avis, avoir une opinion, affirmer,

⁵⁹ Code de droit canonique, 1983

⁶⁰ 2 Co 5, 17-19

avouer. Il ne s'agit pas de parler, ni d'avouer, mais de faire apparaître le fond de sa pensée et de sa conviction, et bien plus de louer l'amour de Dieu, que de s'accuser ou pire de s'excuser. Selon la tradition la plus ancienne, l'acte de confession est triple : confession de Foi, confession des péchés, confession de l'amour de Dieu, proclamées ensemble par le prêtre et l'égaré. La confession n'est en aucun cas une punition.

Confesser l'amour de Dieu, c'est reconnaître sa présence et son action dans notre vie.⁶¹

- **Pardon.** Latin, *per donare*, donner intensivement, à-travers, complètement : XIIème siècle, concéder, accorder, remettre une dette morale. Grec *sugnomi*, *σύν*, avec ; *γνώμη*, faculté de connaître avec l'autre (jugement, esprit, pensée, intelligence à deux ou plusieurs), jugement droit, bonnes dispositions de l'âme, bon sens, opinion, avis, connaissance d'une chose, signe de reconnaissance. Il s'agit d'utiliser sa faculté de partager avec l'autre son *opinion* selon la règle droite du bon sens, soit renoncer à s'enfermer sur soi, comme à enfermer l'autre dans son passé, dans sa faute, et de revenir à ce qui est bon, juste, droit. Le pardon est un don de Dieu.

32.8 LES TRIBULATIONS DE LA PRATIQUE

La position de l'Eglise est claire : la confession est exigée pour les fautes graves, et recommandée pour les autres fautes (vénales).⁶² Peut-on communier sans être allé se confesser ? Oui, car la communion est elle aussi une rencontre d'amour avec Dieu. L'Eglise n'exige plus une confession systématique, mais elle souligne que réconciliation et communion sont liées étroitement et que la régularité aide au maintien de cette union.

Le rituel de l'Eglise est strict et la confession n'est pas une partie de plaisir. Il n'est pas facile de trouver un prêtre disponible, et, il faut l'admettre, tous les prêtres ne sont pas Saint Jean-Marie Vianney, qui attirait des foules jours et nuits quasiment sans discontinuer ! Et puis le prêtre a beau travailler pour le compte du Seigneur, c'est à lui, simple homme parmi les hommes, qu'il revient de dire "*ego te absolvo*". La confession implique que le prêtre ne juge, ni ne condamne, bref qu'il accepte le face à face dans la dignité du pécheur, qu'il n'en prenne pas possession au nom de la morale, pire encore au nom de Dieu, et qu'il montre l'humilité du frère en finitude. La réconciliation met en commun notre imperfection dans les grandes, comme dans les petites choses de la vie, et elle opère dans la joie des retrouvailles de gens qui s'aiment. Le prêtre a la redoutable responsabilité d'être un instrument qui tranche sans écorcher l'épiderme de l'âme. Il n'est ni Jésus, ni un apôtre, ni un saint, mais bien un pécheur, et c'est bien ce qui rend possible le passage par son intermédiaire.

L'Eglise fait des recommandations. Elle insiste sur l'importance du lieu (accueillant, discret), de l'ambiance (bougie), si possible dans une Eglise, le prêtre ayant revêtu l'aube et l'étole pour bien marquer la pertinence de la présence ecclésiale. La Bible devrait être à portée de lecture, et un texte lu en préparation (la Parole du jour, par exemple).

⁶¹ DESTHIEUX, op. cit. p. 104

⁶² Cf. DESTHIEUX. op. cit. p. 111

Le confessionnal n'est plus obligatoire (il l'était devenu au XVII^{ème} siècle). L'ouverture de l'accueil réciproque est importante : "Mon père, bénissez-moi, parce que j'ai péché." C'est merveilleux de commencer par demander qu'on dise du bien de soi, alors qu'on a péché ! Pénitent et prêtre montrent que le pardon déjà est présent, avant tout aveu, de par leur simple rencontre à tous les deux. Tous deux confirment leur connivence (leur entrée en célébration) par un signe de croix.

Le rituel propose huit formules différentes que le prêtre peut utiliser pour aider à créer l'ambiance de réconciliation. Il ne faut pas oublier qu'il est sûrement aussi impressionné que le pénitent, car il n'est pas le maître, mais le serviteur du pardon divin. Les qualités demandées au prêtre sont exceptionnelles, d'humilité, d'empathie, de compassion, de psychologie, de patience, d'écoute, de charité, d'amour en Christ, de force de caractère. Le prêtre prie et fait pénitence pour le pénitent. Tous deux se mettent à genoux, pour invoquer le pardon du Père, à tous les deux. Jean-Marie Vianney, le Saint confesseur disait :

"Je suis bien plus coupable que vous. Ne craignez pas de vous accuser."

Le secret de la confession est irréductible, puisque c'est Dieu qui pardonne. En aucun cas il ne peut être violé et des prêtres sont morts, torturés, pour garder le secret. Une injustice, un risque avec des dommages pour la société, doivent être pris en charge par le pénitent. Cet enseignement est actuellement sous la pression des soupçons et des actes de pédophilie dont l'Eglise a récemment reconnu l'historique sans le limiter dans le temps par souci de transparence.

Le sacrement de réconciliation a récemment encore subi des "tribulations"⁶³ qui marquent le problème que l'Eglise rencontre dans l'adaptation au conditionnement de la culture, sans renoncer au conditionnement qui en fait un sacrement.

Déclarer les gens pécheurs, faire d'eux des coupables, instituer un instrument de réparation, le pratiquer, comporte des responsabilités et des conséquences qui pèsent très lourd sur l'existence de tous ceux qui revendiquent leur appartenance à l'Eglise. Sans compter sur la projection qu'ils se sont faite, pendant deux millénaires sur leur Salut. C'est pourquoi "aucun sacrement n'a subi autant de variations, y compris dans l'impact concret qu'il a eu sur la conscience des chrétiens."⁶⁴ Vatican II a redonné à la réconciliation son caractère de joie dans les retrouvailles, par le prêtre, avec le Créateur qui, dans son amour infini, tend ses bras et accueille l'homme nouveau que crée le face à face renouvelé. L'accueil réciproque est fraternel, on se met à l'écoute de la Parole, on confesse la rencontre dans la grâce et l'amour divins plus qu'on ne confesse le péché. Les attitudes intérieures héritées de l'Evangile demeurent inchangées : Foi, confiance en Dieu, regret, volonté de conversion et de réparation.

Le pardon libérateur l'emporte désormais sur les efforts pénitentiels, comme la miséricorde divine est heureusement plus forte que nos misères humaines.⁶⁵

⁶³ Cf. CHOISIR, revue culturelle jésuite, Genève, Mars 2009, article de Claude Ducarroz, prévôt de la cathédrale Saint-Nicolas, à Fribourg

⁶⁴ CHOISIR. Op. cit. p.11

⁶⁵ Ibid. p. 12

Les célébrations communautaires sont désormais possibles, même, en tant que de besoin et en fonction d'une décision épiscopale, avec confession et absolution collectives ou communautaires, à la condition que la faute grave fasse l'objet d'une confession et d'une absolution individuelles.

L'Eglise, au vu de la diminution des confessions individuelles, craignant la dérive d'une confession au rabais, ne cessa de donner des coups de freins, jusqu'aux coups de grâce du Droit canon (1983) et de la publication du Catéchisme de l'Eglise catholique (1992). Les évêques de Suisse, qui pourtant n'avaient eu qu'à se louer du renouveau donné au sacrement de la réconciliation par le fait de sa reprise en communauté, publièrent un décret au 1^{er} janvier 2009, de nature typiquement juridique (sans une seule citation de l'Evangile !), avec la conclusion que seuls l'aveu individuel verbal et l'absolution individuelle étaient constitutifs du sacrement. Seules les petites fautes (vénielles) peuvent faire l'objet d'une réconciliation par opération communautaire, laquelle n'est pas un sacrement. Elle peut être guidée par un laïc, qui reprend la formule dite dépréciative utilisée jusqu'au XIII^{ème} siècle (qui est toujours utilisée en orthodoxie) : "que le Seigneur vous pardonne" en lieu et place du "*ego te absolvo*" du prêtre

Concluons, afin que nulle confusion ne subsiste : la question est trop importante. L'Evangile présente toutes les formes de rencontres avec ses contemporains, nos frères, qui, comme nous, étaient tous pécheurs, sans que distinction soit faite nulle part de la gravité de la faute. On y entend les réconciliés silencieux (la femme adultère⁶⁶, le paralytique⁶⁷), les bénéficiaires d'une réconciliation collective par le Christ sur la Croix⁶⁸. "Tous avaient besoin du salut, et il était offert à tous : là est l'essentiel."⁶⁹ Le pardon a besoin de serviteurs⁷⁰ et de ministères⁷¹ pour l'administrer et cela se pratique dans le cadre de communautés à la vertu réconciatrice⁷². Ces pratiques cadrent avec une culture de l'époque. L'Eglise a cherché à évoluer avec la culture en codifiant la liturgie, les notions de péché, de pénitence et d'absolution en fonction des conditionnements du terrain, jusqu'à sombrer dans les excès des indulgences et des tarifications du péché et, partant, il faut avoir le courage de le reconnaître, dans les excès liés au pouvoir que donne la compétence d'absolution. Comme si la grâce, l'amour, le pardon divins étaient relatifs, mesurés, économiques. De fait l'Eglise a pris possession du pardon, et, ce faisant, du pénitent.

Il faut souhaiter qu'une nouvelle réflexion sur le fond, au-delà des interdits, suscite une certaine créativité liturgique afin que la pluralité des formes, heureusement permises après le Concile, ne soit pas abandonnée. [Car] le pardon [...] quelles que soient les formes qu'il endosse, reste toujours une merveilleuse grâce de libération et de paix dont nous avons tous besoin sur le chemin difficile de nos existences imparfaites.⁷³

⁶⁶ Jn 8

⁶⁷ Mc 2

⁶⁸ Lc 23,34

⁶⁹ CHOISIR. Op. cit. P. 16

⁷⁰ Jn 20,23

⁷¹ 2 Co 5,18-19

⁷² Mt 18 ; Jn 5,16

⁷³ CHOISIR. op. cit. P. 14

32.9 QU'EST-CE QUE LE PÉCHÉ ?

Faut-il avoir fauté, et faut-il savoir qu'on a fauté pour aller à confesse ? Comment savoir si la faute est un péché grave ou véniel ? Qu'est-ce que la faute ? Le péché ?

Il est difficile de répondre à ces questions. Il semble évident que doser la faute est indispensable pour doser la confession, non seulement pour distinguer entre fautes graves et vénielles, mais aussi pour adapter le regret, la pénitence en conséquences.

Un péché est renoncement à l'amour envers Dieu, envers le prochain. Il consacre la volonté de "faire mieux que Dieu", de se substituer à lui, de le contourner, de le "mettre de côté", de l'ignorer ou de le placer en seconde priorité. Par le péché, nous décrétons ce qui est bien et ce qui est mal et nous jouons la partition d'Adam⁷⁴. Le moteur du péché est l'orgueil, la concupiscence, l'égoïsme, l'impassibilité à l'autre. Le péché est "amour de soi jusqu'au mépris de Dieu."⁷⁵ L'Écriture fournit plusieurs listes de péchés.⁷⁶

Ainsi, par définition, tout péché est grave. La tradition de l'Église a amené la distinction entre péchés :

- **mortel**, qui détruit la charité dans le cœur de l'homme par une infraction grave à la Loi de Dieu ; il détourne l'homme de Dieu, qui est sa fin ultime et sa Béatitude en lui préférant un bien inférieur. Il requiert une pleine connaissance de ses actes, un entier consentement, quant à l'infraction de l'un des dix Commandements. Il implique le sacrement de réconciliation et la pleine conversion, car la rupture est celle du retour au néant de la créature. A titre anecdotique, nous mentionnons les sept péchés qualifiés par la doctrine des capitales : orgueil, avarice, envie, colère, impureté, gourmandise, paresse (acédie).
- **véniel**, qui "laisse subsister la charité, même s'il l'offense et la blesse"⁷⁷.

32.10 CONCLUSION : LE PÉCHÉ ET L'AMOUR DIVIN

La possibilité du péché est la réplique du libre-arbitre, de la raison et du cœur de l'homme conditionné par son état de finitude. Le message de réconciliation, dès la matrice juive, est qu'elle n'enferme pas Dieu dans un conditionnement humain. Il en va de même avec Jésus, qui n'a insisté ni sur le péché, ni sur sa gravité, encore moins sa catégorie, mais qui a toujours mis en avant l'infinitude d'amour de son Père. Jésus n'a cessé d'intercéder pour le pardon du Père, sans autre condition que le cri (ou le silence) de la Foi, en mettant en avant de multiples formes d'intercession et sans jamais s'enfermer dans l'un quelconque d'entre elles (baptême, eucharistie, pardon).

⁷⁴ Cf. Gn 3,5

⁷⁵ St Augustin, civ. 14,28 in CATECHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, Paris, MAME-Librairie Editrice Vaticane, 1992, no 1850

⁷⁶ Voir par ex. Ga 5,19-21

⁷⁷ CATECHISME, op. cit. no 1855

L'avantage du sacrement est double : il aide à l'accomplissement du pardon et il favorise la libération du poids de la faute devant Dieu. Mais attention à ne pas limiter la réconciliation à un acte thérapeutique ! Il est cela certes, mais le fait de la thérapie, aussi important soit-il, est périphérique par rapport au noyau de spiritualité qui contient la dynamique de l'amour divin et du Salut. Le plus important est de revenir sur le "chemin de la vérité et de la vie", pour entretenir et restaurer au besoin le face à face avec le Créateur qui demeure sans visage.

Le seul commandement est d'aimer son prochain comme Jésus nous a aimés. Le seul péché est de contrevenir à cet amour. Tout le reste fait partie des aides que la générosité de Dieu et la tradition de l'Eglise mettent à notre portée. Jésus lui-même n'a pardonné qu'au nom du Père et a toujours insisté sur la Foi dans la réconciliation du face-à-face libre et responsable dans l'amour divin, et non pas sur le péché, sa définition, sa gravité, sa norme, sur tout facteur de conditionnement humain de l'Amour divin.

Jean-Marie Brandt, 5 avril 2010